

## INTERCULTURALITE et PLURILINGUISME

### dans la voie professionnelle

Au regard du nécessaire développement des compétences en langues pour l'accès à l'éducation et à la réussite scolaire, le Conseil de l'Europe souligne qu' «un défi majeur pour les systèmes éducatifs est de donner aux apprenants, durant leur formation scolaire, les **compétences en langues et interculturelles** qui leur permettent d'agir de manière efficace et **citoyenne**, d'acquérir des connaissances et de développer des **attitudes ouvertes à l'altérité**: une telle vision de l'enseignement des langues et des cultures sera dénommée **éducation plurilingue et interculturelle** ».<sup>1</sup>

#### 1. Les séquences d'enseignement, lieu d'exploration interculturelle

Par un jeu de comparaisons, l'exploration interculturelle contribue à la « construction d'une citoyenneté éclairée, ouverte aux sociétés européennes et étrangères et tout aussi curieuse que tolérante à l'égard de ces dernières ».

C'est à travers l'exposition à des documents « authentiques, variés et richement représentatifs de la réalité quotidienne, sociale, économique, professionnelle, culturelle, etc. du ou des pays dont on étudie la langue (...) et grâce à leur étude que les élèves découvrent et s'approprient les repères culturels dont ils ont besoin pour comprendre leurs interlocuteurs étrangers, dans des échanges sensibles à leurs codes et respectueux de leurs valeurs ».

Ancrées dans l'un des deux contextes identifiés (le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ; le contexte et les situations de la vie professionnelle) ou dans le croisement de ces deux contextes, **les séquences d'enseignement** s'appuient sur une mise en situation active. Par la simulation ou la recréation de situations proches de la vie réelle, sociale ou professionnelle, l'élève apprend à s'exprimer et à communiquer tout en étant confronté à des cultures différentes de la sienne et à l'altérité. Il doit mettre en œuvre notamment des compétences civiques qui lui permettront de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, de s'engager en tant que citoyen écoresponsable et citoyen du monde et de s'adapter à des environnements professionnels variés et évolutifs.

Les **thèmes d'étude** identifiés dans le programme de langue vivante sont autant de champs à explorer pour acquérir les repères culturels nécessaires, développer sa sensibilité, son discernement, son esprit critique et son esprit d'ouverture

---

<sup>1</sup> Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle - Conseil de l'Europe

## **2. Les mobilités apprenantes, lieu d'incarnation des compétences interculturelles**

Les mobilités apprenantes sont le lieu par excellence dans lequel l'élève exerce et développe les compétences interculturelles. Celles-ci ne sont plus seulement simulées ou recrées, elles sont ici incarnées. On peut alors parler de co-culturalité, une culture commune construite par des individus différents réunis par des objectifs professionnels partagés.

L'élève peut développer ses compétences interculturelles dans le cadre de Périodes de Formation en Milieu Professionnel(PFMP) réalisées dans des entreprises à l'étranger. L'épreuve facultative de mobilité, étendue à l'ensemble des diplômes de niveau IV et V (CAP, Bac Pro, BMA, BP), représente un cadre qui lui permet de conscientiser et de mettre en valeur les compétences ainsi développées. La préparation de cette épreuve permet ainsi d'amener l'élève à prendre de la distance au regard d'expériences professionnelles et culturelles diverses. L'épreuve vise à évaluer les acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'un séjour dans un pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat, porte sur les comparaisons que celui-ci est appelé à faire entre les pratiques observées à l'étranger et les pratiques françaises relevant des mêmes domaines et permet d'évaluer la précision de la description, la pertinence de la comparaison entre pratiques étrangères et françaises, ainsi que la distanciation par rapport aux situations vécues et observées à l'étranger et par rapport à ses propres pratiques professionnelles et culturelles.

Au-delà de ces PFMP à l'étranger, l'élève peut également mettre à profit des périodes de formation réalisées dans des entreprises situées en France avec des clients, partenaires ou personnels étrangers. Parallèlement, la mobilité virtuelle (de type e-twinning, par exemple) peut représenter un véritable atout pour permettre d'apprendre à mieux connaître, comprendre et vivre l'altérité.

## **3. Pistes de mise en œuvre de l'interculturalité**

Six **fiches interlangues** sont proposées sur le site académique <http://www4.ac-nancy-metz.fr/anglais-lp/>. (cf. exemple en annexe)

Elles s'appuient sur les trois notions-clés qui sont concrétisées dans le cadre du CECRL et doivent permettre au médiateur d'être conscient des différences socioculturelles et sociolinguistiques liées à la communication interculturelle :

- « utiliser le questionnement et manifester le désir de promouvoir la compréhension des normes et des points de vue culturels entre locuteurs ;
- faire preuve de sensibilité et de respect pour les différents points de vue et normes socioculturels et sociolinguistiques ;

- anticiper, traiter et/ou résoudre les malentendus dus aux différences socioculturelles et sociolinguistiques »<sup>2</sup>.

A partir d'un thème d'étude du programme, chacune de ces fiches identifie une problématique, un questionnement, des exemples de tâches ainsi que les stratégies et entraînements qui pourront être proposés pour développer les compétences interculturelles des élèves à différents niveaux du CECRL.

Elles sont complétées par un ensemble de ressources et de supports iconographiques, audiovisuels ou textuels en allemand, anglais, espagnol et italien, ainsi que par des pistes pour prolonger le travail ainsi initié (croisement des contextes de communication, projets...)

A ce niveau d'enseignement, le professeur pourra ainsi soumettre une problématique et, par le biais des lectures et recherches qu'il aura proposées aux apprenants (**compétences de la réception**), les mener à répondre à un questionnement (**compétences de l'interaction**) permettant de mieux comprendre les similitudes, les différences et les différentes visions du monde (**compétences de la médiation**). Cette approche est susceptible d'accompagner l'apprenant dans des activités de production (**compétences de la production**). Elle permettra également de sensibiliser les apprenants à la problématisation, étape nécessaire au développement de l'esprit critique et citoyen, dans l'objectif d'une poursuite d'études en STS notamment (voire, à ce sujet, le guide pédagogique d'accompagnement concernant le module de préparation à la poursuite d'études publié sur Eduscol dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle<sup>3</sup>).

Ces fiches ont été élaborées dans le cadre d'un groupe de travail composé de :

Corinne TOMASINI, IEN anglais-lettres ; Joël REARD, IEN allemand-lettres

Véronique BIDON, professeur d'anglais ; Aline IDOUX, professeur d'anglais ; Amalle OUIAZZA, professeur d'espagnol - Académie de Nancy-Metz

Flavia CRISANTI, professeur d'italien – Académie de Versailles

**A consulter** : Documents d'accompagnement du programme de langue vivante pour les classes préparant au CAP et au baccalauréat professionnel - eduscol/education.fr/

- *Culture(s) et interculturelité*
- *Place et rôle de la médiation*

---

<sup>2</sup> Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs, Conseil de l'Europe, Février 2018

<sup>3</sup> <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>